

Votre SÉCURITÉ et les RÉFRIGÉRATEURS au PROPANE



Le propane est une source d'énergie pratique et sûre, à la condition de respecter certaines règles de sécurité élémentaires. Pour utiliser de façon sécuritaire un réfrigérateur au propane, il est important de bien connaître les propriétés de ce gaz et les particularités de fonctionnement de cet appareil.

Quelques propriétés du propane

Le propane :

- est plus lourd que l'air;
- nécessite une grande quantité d'air pour sa combustion;
- est inflammable lorsque sa concentration dans l'air se situe entre 2,4 % et 9,5 %;
- n'est pas toxique en soi, mais une mauvaise combustion peut entraîner la production de monoxyde de carbone (CO), qui peut être mortel.

Le propane est incolore et inodore et, par souci de sécurité, un odorant y est ajouté afin de déceler sa présence en cas de fuite. Le propane est contenu sous pression dans des récipients qui emmagasinent ainsi une grande quantité d'énergie; une partie du propane est alors liquide et l'autre gazeuse. La partie liquide se retrouve au fond de la bouteille et la partie vapeur, dans le haut du récipient.

Soyez patient!

Un réfrigérateur au propane n'est pas aussi efficace qu'un réfrigérateur électrique. La période de refroidissement des aliments est souvent plus longue, à plus forte raison si vous placez une quantité importante d'aliments non réfrigérés en même temps. N'ajustez donc pas votre appareil vous-mêmes au risque de produire un dégagement de monoxyde de carbone susceptible de causer des malaises ou une intoxication grave.

Utilisation saisonnière

Lorsque le réfrigérateur au propane est utilisé d'une façon saisonnière, il est essentiel que le brûleur soit nettoyé et, dans certains cas, réglé avant sa mise en service. En effet, le brûleur ou le conduit d'évacuation des produits de combustion peut être obstrué par des nids d'insectes ou de rongeurs, des débris de rouille ou d'autres matières qui empêcheront une combustion complète du combustible, ce qui occasionne la production de monoxyde de carbone.

Déplacement de l'appareil

Il faut nettoyer le brûleur lorsque le réfrigérateur est déplacé, même sur une courte distance, car lors d'un déplacement, la suie ou la rouille des parois du conduit d'évacuation peut tomber et obstruer le brûleur, entraînant une mauvaise combustion. Le réglage du brûleur doit être effectué par une personne détenant un certificat de compétence en matière de gaz. Généralement, les distributeurs de propane peuvent offrir ce service d'entretien.

Une bonne ventilation

Les produits de combustion de certains types de réfrigérateurs au propane sont rejetés à l'intérieur de l'endroit où ils sont utilisés. Comme il pourrait se produire un dégagement de monoxyde de carbone, pour diverses raisons, il est recommandé de laisser une fenêtre entrouverte en tout temps dans la pièce où se trouve ce type de réfrigérateur afin d'assurer une bonne alimentation en oxygène ainsi que l'évacuation des produits de combustion.

Qualité de la combustion

Un examen visuel peut vous permettre de vérifier si le brûleur du réfrigérateur est bien réglé. Les trois observations suivantes s'appliquent à tous les réfrigérateurs fonctionnant au propane :

- la flamme produite par le brûleur doit être complètement bleue; si une partie de la flamme est jaune ou orangée, le brûleur doit être réglé;
- en tout temps, la base de la flamme doit être bien « assise » sur le brûleur;
- aucun objet ne doit obstruer le conduit d'évacuation ou la cheminée.

Détecteur obligatoire pour les nouvelles installations

Depuis le 25 mai 1995, la réglementation concernant les installations destinées à utiliser du gaz prescrit que tout nouveau réfrigérateur fonctionnant au propane doit être muni d'un **détecteur pouvant couper l'alimentation en propane lorsque le brûleur produit du monoxyde de carbone**. Cette exigence s'applique aux réfrigérateurs non ventilés à l'extérieur et qui servent à des fins personnelles, pour sa propre résidence par exemple, ou à des fins commerciales, pour usage dans un bâtiment loué par exemple.

Toute nouvelle installation d'un réfrigérateur, ce qui inclut son remplacement, doit être conforme à cette exigence réglementaire.

Concernant les réfrigérateurs installés avant le 25 mai 1995 et qui servent à des fins commerciales, un détecteur de monoxyde de carbone doit être installé dans la pièce où se trouve le réfrigérateur et doit être maintenu en état de fonctionnement. Ce détecteur doit être certifié selon la norme CSA 6.19.

Le détecteur de monoxyde de carbone

Le détecteur de monoxyde de carbone ressemble à un détecteur de fumée, fonctionne de la même façon, avec une pile, et peut être acheté dans une quincaillerie. Lorsqu'il détecte la présence de ce gaz nocif, il émet un signal sonore afin d'alerter les occupants. Si cela se produit, il faut suivre les indications détaillées aux paragraphes de la page suivante.

Les signes de danger d'intoxication et ce qu'il faut faire

- Si votre détecteur de monoxyde de carbone émet un signal sonore;
- Si vous ressentez les malaises suivants, qui ressemblent aux symptômes d'une grippe, d'une intoxication alimentaire ou d'une gastro-entérite :
 - maux de tête persistants,
 - tension au front et aux tempes,
 - picotements des yeux,
 - sensation de fatigue et de faiblesse,
 - étourdissements, vomissements,
 - perte de contrôle musculaire,
 - rougissement des yeux,

vous devez :

- évacuer l'endroit où se trouve l'appareil;
- fermer l'alimentation en gaz;
- assurer une aération efficace des lieux;
- joindre si possible le service d'urgence le plus près;

- faire appel à un distributeur de propane, à un entrepreneur spécialisé en propane ou à toute autre personne possédant un certificat de qualification en matière de gaz. Cette personne pourra procéder aux ajustements nécessaires à une bonne combustion avant de rétablir l'alimentation en gaz.

Les signes de fuite de gaz et ce qu'il faut faire

Si le réfrigérateur au propane dégage une odeur d'œuf pourri, signe d'une possible fuite de gaz, vous devez éviter :

- d'utiliser certaines sources d'éclairage telles que les lampes de poche, les allumettes, les bougies, etc.;
- d'actionner un interrupteur électrique;
- de fumer.

Renseignements

Pour plus d'information concernant la sécurité de votre réfrigérateur au propane, communiquez avec votre distributeur de propane ou l'une de nos directions territoriales ou notre Centre de relation clientèle.

Direction territoriale de l'Est-du-Québec

800, place D'Youville, 12^e étage
Québec (Québec) G1R 5S3
Téléphone : 418 643-7150
Sans frais : 1 800 463-2221
Télécopieur : 418 646-5430
quebec@rbq.gouv.qc.ca

Direction territoriale du Nord-Ouest

1760, boul. Le Corbusier, 1^{er} étage
Laval (Québec) H7S 2K1
Téléphone : 450 680-6380
Sans frais : 1 800 361-9252
Télécopieur : 450 681-6081
Sans frais : 1 866 867-8135
laval@rbq.gouv.qc.ca

Direction territoriale du Sud-Ouest

201, place Charles-Lemoyne
Bureau 3.10
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : 450 928-7603
Sans frais : 1 800 363-8518
Télécopieur : 450 928-7684
Sans frais : 1 866 283-1115
longueuil@rbq.gouv.qc.ca

Centre de relation clientèle (CRC)

545, boul. Crémazie Est, 4^e étage
Montréal (Québec) H2M 2V2
Téléphone : 514 873-0976
Sans frais : 1 800 361-0761
Télécopieur : 514 864-2903
Sans frais : 1 866 315-0106
crc@rbq.gouv.qc.ca

Régie
du bâtiment

Québec 